29ème Dimanche du temps ordinaire (Mt 22,15-21)

Le but est clair : « prendre en faute Jésus en le faisant parler ». Le piège est bien monté : en payant l'impôt à l'empereur César, les pharisiens estiment expier leur faute à l'égard de Dieu et les partisans d'Hérode expriment leur reconnaissance à César qui a laissé le roi en place. Pharisiens et Hérodiens sont bien d'accord pour payer l'impôt et reconnaître ainsi l'autorité de l'empereur, même si c'est pour des motifs différents. Les uns pensent ainsi honorer Dieu et les autres César. Pour eux, ne pas payer l'impôt équivaut à mépriser ou César ou Dieu. Et payer l'impôt, c'est renoncer à distinguer entre César et Dieu. Du coup, quelle que soit sa réponse, Jésus est pris en faute. S'il dit qu'il est permis de payer l'impôt, il reconnaît qu'il ne fait pas de distinction entre César et Dieu. S'il dit qu'il n'est pas permis de le payer pour respecter cette distinction, il refuse la légitimité du pouvoir de César, et il est en faute aussi, même à l'égard de Dieu, puisque c'est Dieu qui a mis César à cette place pour rappeler à son peuple son infidélité.

Dans l'attitude des pharisiens et des hérodiens, nous pouvons reconnaître la nôtre : cette façon que nous avons de juger des personnes et des situations uniquement à partir de nos choix personnels en les enfermant dans notre façon de penser. Mais Jésus ne se laisse pas enfermer dans la façon de penser des pharisiens et des hérodiens, pas plus que dans la nôtre. Jésus ne réagit jamais à partir des idées que nous avons sur lui, mais à partir de l'Esprit qui l'engendre comme Fils de Dieu. Et il nous apprend à en faire autant quand nous nous laissons habiter et convertir par sa Parole. Voyons cela.

D'abord, il dénonce le piège. Il montre qu'il n'est pas dupe : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? » Ensuite, il ne se dérobe pas. Il répond à la question posée. Il parle. Il prend position. Mais d'une façon qui fait exploser le piège, et sans le retourner sur ceux qui l'ont posé. En leur permettant, au contraire, d'y échapper eux-mêmes, comme lui, et avec lui, s'ils le veulent.

La monnaie de l'impôt porte une image et des mots qui la désignent comme appartenant à l'empereur César, pas à Dieu. Dieu n'a rien à voir avec cette pièce d'argent. La donner à César, ou ne pas la donner, n'affecte en rien la relation avec Dieu. Dieu n'a rien à voir avec cet impôt, ça ne le concerne pas. Quoi qu'ils en pensent, les pharisiens n'expient aucune faute à l'égard de Dieu en se soumettant à l'impôt de l'empereur. Le pardon du péché ne passe pas par là. Le pardon du péché ne s'achète pas, ni avec de l'argent, ni autrement. Chacun peut rendre sa monnaie à César… ou à n'importe quel pouvoir politique. Il n'est pas quitte pour autant avec Dieu. Ni les pharisiens, ni les hérodiens, ni nous-mêmes aujourd'hui. Dieu ne se confond pas avec un pouvoir politique.

Dieu n'exige aucun impôt. Il n'a pas de monnaie à son effigie. Cela ne signifie pas que nous n'avons rien à lui rendre : « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, » dit Jésus. La distinction est nette. Ce qui revient à Dieu, c'est ce que le pouvoir de l'argent ne peut pas conquérir, ce qui ne s'achète pas, ce qui peut seulement être donné librement, non pas pour être en règle, mais par confiance et par amour, par reconnaissance sans contrainte : l'obéissance du cœur jusqu'au don de sa vie, c'est-à-dire l'Esprit qui fait de nous des fils de Dieu. Ce qui revient à Dieu, c'est que nous l'appelions Notre Père et que nous vivions comme ses fils, à l'exemple de Jésus.

César se prend pour Dieu et son argent veut imiter l'Esprit. Jésus dénonce ce mensonge et nous en délivre. Il nous révèle notre Père, qui n'exige aucun impôt, pas même de l'empereur César. Le Père ne nous demande rien d'autre que d'accueillir son Esprit. Et c'est lui qui paye, sur la Croix.

Michel KOBIK, jésuite